



Cgt

Finances Publiques-62-

La Commission Administrative Paritaire Locale n°3 de mutation, consécutive aux restructurations au 1er janvier 2019, s'est tenue ce mardi 11 décembre 2018, à 9h30, dans les locaux de la Direction Départementale des Finances Publiques d'ARRAS, immeuble BRASSART, sous la présidence de Madame Isabelle JOUINOT directrice adjointe du Pôle État, Stratégie et Ressources.

La CGT était représentée par David WANAVERBECQ, titulaire et René QUIDE, expert.

A l'ordre du jour de cette réunion :

- Approbation du PV n°1 du 14 juin 2018, relatif au mouvement local des agents C.
- Restructurations au 1er janvier 2019.

Le secrétariat était assuré par Marie MARIETTE pour la parité administrative et pour la parité syndicale par la CFTC.

Avant d'aborder l'ordre du jour, seule la CGT FIP 62 a fait une déclaration liminaire (voir déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques).

En réponse à la déclaration liminaire de la CGT, Madame JOUINOT, est revenue sur les restructurations. Les propositions faites par la direction locale, sont liées aux seules décisions du ministre.

C'est Monsieur ROULET, président du prochain CTL emplois qui donnera les grandes lignes des futures restructurations du réseau, pour l'année 2020, pour le département du Pas-de-Calais.

Le PV n°1 du 14 juin 2018 relatif au mouvement local des agents C, a été approuvé à l'unanimité.

Concernant cette CAP, à l'ordre du jour, la fusion de la trésorerie mixte d'Étaples avec la trésorerie spécialisée de Montreuil-sur-Mer.

Cette fusion, inclut le transfert de la mission du recouvrement de l'impôt au SIP de Montreuil et le transfert de l'EPS Albert CALMETTE à la trésorerie de Boulogne CH.

- 1 seul agent est concerné par ce mouvement, il souhaite suivre sa mission, il sera affecté au 1er janvier 2019 à la Trésorerie Spécialisée de Montreuil-Sur-Mer.

Résultat des votes :

- .
- Abstention : SOLIDAIRES ; CFTC-UNSA.
- Contre : **CGT**
- FO : refus de vote.

- L'ensemble de la parité administrative a voté pour.

La CGT Finances Publiques a voté contre ce mouvement. Nous ne pouvons cautionner les restructurations et les suppressions d'emplois qui fragilisent et détruisent le maillage territorial de proximité.

La réunion s'est terminée à 8h50.

Les Représentants de la CGT FIP 62